Crémaillère de direction

C – NIVEAU

Déduction: **100 %**

Corossion forte

Moteur ou calculateur endommagé, démonté ou manquant

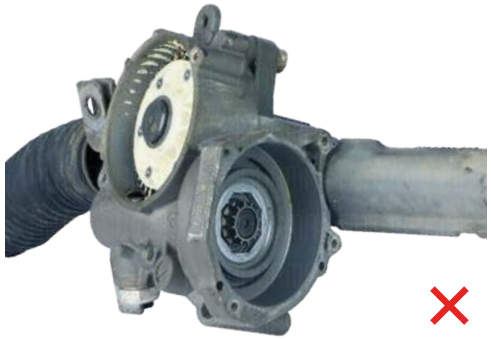

Prises, codes, ou conducteurs endommagés, cassés ou manquants

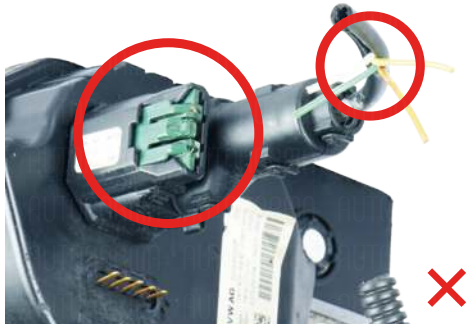

Rotule de direction manquante ou endommagée

Tuyau endommagé ou manquant

Conditions d'acceptation des anciennes pièces

AUTONORMA

Crémaillère de direction

FR

La société **Autonorma** permet le retour des anciennes pièces. Après acceptation de la vieille matière, l'acompte est soit remboursé en totalité au client, réduit ou reste acquis à l'entreprise. Les conditions d'acceptation d'une pièce ancienne sont différentes pour chaque assortiment et déterminent si une pièce ancienne particulière peut encore être reconditionnée ou non. A réception, l'ancienne pièce est contrôlée et évaluée selon les conditions précisées dans ce document. En termes simples, les pièces anciennes sont classées en catégories **A, B** et **C**. Si la pièce a été évaluée en grade A, aucune **déduction n'est appliquée**, en cas de grade B, le dépôt est **réduit** et en cas de grade C, il **n'est pas remboursé**. Les déductions peuvent varier pour les assortiments individuels.

Crémaillère de direction

A – NIVEAU

Déduction: 0 %

Pièce complète sans components manquants ni endommagés

Etiquette lissible

Conditions d'acceptation des anciennes pièces

AUTONORMA

Crémaillère de direction

C – NIVEAU

Déduction: 100 %

Axe de biellette de direction endommagé ou corrodé

Filetages, pignons, cannelures ou orifices et surfaces d'étanchéité usés ou endommagés

Boîtier ou montage fissuré ou endommagé

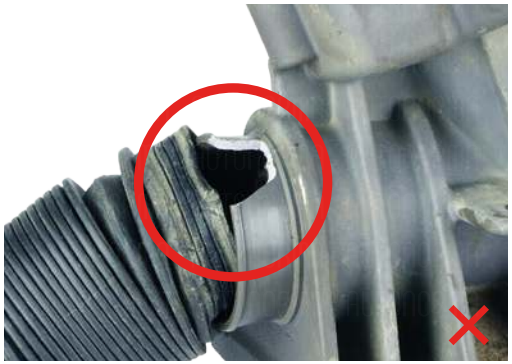

Pièce démontée / incomplète